

HOSPITALISATION

Honoraires, actes et soins

- Médecins signataires DPTM *
- Médecins non signataires DPTM

- Participation du patient (1)

Séjours

- Frais

- Forfait: journalier hospitalier en hôpital ou en clinique
- Forfait: journalier hospitalier en service psychiatrie
- Forfait: journalier hospitalier en établissement de santé
- Forfait: patient urgences
- Chambre particulière avec nuitée (3)
- Chambre particulière en chirurgie en ambulatoire (sans nuitée)
- Frais d'accompagnement (hébergement, repas et transport) (4)

EXEMPLES de remboursement 2026

HOSPITALISATION

Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés pour une opération chirurgicale de la cataracte (Adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	443,00 €	271,70 €	171,30 €	0,00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres pour une opération chirurgicale de la cataracte (Non a dhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	486,00 €	271,70 €	122,27 €	92,04 €

OPTIQUE

CLASSE A - ÉQUIPEMENTS 100% SANTÉ

Équipements 100% santé

CLASSE B - ÉQUIPEMENTS À TARIFS LIBRES

Monture + verres unifocaux

DENTAIRE

Orthodontie remboursée par la SS (par semestre)

Détartrage

Implants non remboursés par la SS

PANIER DE SOIN 100% SANTÉ

Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires

PANIER DE SOIN AUX TARIFS MAÎTRISÉS

Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires

PANIER DE SOIN AUX TARIFS LIBRES

Couronne céramo-métallique sur molaires

AIDES AUDITIVES

CLASSE 1 - ÉQUIPEMENTS 100% SANTÉ Forfait / appareil

Aide auditive de classe I par oreille

CLASSE 2 - ÉQUIPEMENTS À TARIFS LIBRES Forfait / appareil

Aide auditive de classe II par oreille

SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires

Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires

Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (Adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)

Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)

AUTRES PRESTATIONS

Consultation ostéopathe